

N° de l'OMP: 12
N° MINOS : 0092
N° MINUTE :

Des minutes du greffe de la
Juridiction de Proximité de [ETION de PROXIMI
1ère à 4ème classe département du ((
circonscription judiciaire
INCIDENT CONTENTIEUX Il a été extrait littéralement
Ce qui suit :
JUGEMENT AVANT DIRE DROIT

Maître JOSSEAUME Rémi : avocat de Monsieur
a été entendu en sa plaidoirie.

PAR CES MOTIFS

La Juridiction de Proximité, statuant par jugement avant dire-droit,

Sur la recevabilité de l'incident contentieux :

CONSTATE la comparution volontaire de Monsieur à l'audience du
/12/2014.

DIT que Monsieur I est à la fois recevable et bien fondé dans le cadre
de l'incident contentieux relatif à l'exécution du titre exécutoire afférent à la contravention
ayant fait l'objet d'un procès verbal n° 621 i en date du 28/09/2012.

DIT que Monsieur . comparaitra devant la Juridiction de Proximité de
pour présenter sa défense au fond s'agissant de la contravention ayant fait l'objet
d'un procès verbal n° 6 en date du 28/09/2012.